

APPEL À CANDIDATURE

EXPOSITION « Art & Science : Atomes crochus »

Du 20 janvier au 13 avril 2024

Château des Tourelles 98, rue Paul-Déroulède Ouvert du mercredi au samedi de 14h à 18h

Contexte et thématique

Depuis des siècles, l'art et la science sont étroitement liés. Très tôt, les artistes se sont emparés de la science en utilisant le nombre d'or, la perspective, les associations de couleurs, les figures géométriques ou encore l'étude du corps humain. De ce dialogue sont nés des courants artistiques ou formes d'art tels la photographie ou encore l'art fractal. L'avènement du numérique a par la suite élargi la palette des artistes en donnant naissance à de multiples formes d'art.

Bien que leurs ambitions diffèrent, les similitudes entre le travail des artistes et des scientifiques sont nombreuses : liberté de choisir leur sujet d'études, documentation, définition d'un angle de recherche, documentation, choix des outils. Ils tâtonnent, ils expérimentent.

Le château des Tourelles souhaite offrir à son public un espace de dialogue entre l'art et la science, deux disciplines fondamentales qui toutes deux questionnent le monde, alertent ou interpellent. A travers cette thématique, c'est l'interdisciplinarité et l'hybridation toujours plus présents dans le domaine de la création qui est mis en exerque.

L'espace artistique propose d'accueillir durant 12 semaines des artistes souhaitant présenter des œuvres nées d'une réflexion, d'un dialogue entre art et science. Soit des œuvres inspirées par les sciences – dont l'objet est la science (mathématiques, astronomie, monde organique, principes physiques, géologiques ou encore biologiques par exemple) soit créés en utilisant des technologies comme moyen d'expression dans les arts visuels (Art numérique, Light art, Art génératif, Art algorithmique, Bio-Art, Art cinétique, art robotique, Data Art)

Conditions de participation

Cette exposition, présentée du 20 janvier au 13 avril 2024, est ouverte à des artistes professionnels ou non professionnels de toutes disciplines artistiques qui travaillent sur la thématique exposée ci-dessus et qui souhaiteraient participer à une exposition collective proposée simultanément sur deux sites : le château des Tourelles et l'espace Schiffers. Un format maximum des œuvres n'est pas requis.

Un droit de monstration entre 250 et 400 euros sera proposé aux artistes professionnels qui devront fournir un n° de SIRET ainsi qu'un RIB.

Date butoir pour candidater: dimanche 8 octobre 2023.

1. Présentation des espaces d'exposition

1.1 Le château des Tourelles

Situé dans le quartier Centre de Bois-Colombes au sein du square Franklin-Roosevelt, le château des Tourelles est un nouvel espace culturel municipal dédié à l'art et à la culture. Il a pour vocation d'offrir une vision large de l'art en ouvrant ses portes à des artistes représentatifs de la diversité des courants et des tendances de l'art, au travers de la présentation d'expositions collectives et thématiques, l'organisation de rencontres avec le public et l'accueil de résidences d'artistes.

Le château des Tourelles comporte un espace d'exposition sur 2 étages pour une surface totale d'environ 130 m². Une salle plongée dans le noir, la BOÎTE NOIRE qui, selon les besoins scénographiques, peut servir d'espace de projection ou d'espace d'exposition. Parallèlement, L'ATELIER, lieu de pratique artistique, accueille durant toute la saison un public hétéroclite souhaitant découvrir une pratique ou explorer de nouvelles techniques, durant quelques heures ou lors de stages, sur plusieurs séances etc. Cette ancienne demeure bourgeoise a été construite en 1893 pour Maria Marcel, une corsetière parisienne. Elle est l'œuvre des architectes Albert et Paul Leseine. Il s'agit d'une imposante bâtisse de style éclectique typique du XIXe siècle, mélangeant des éléments architecturaux de diverses époques, du gothique à l'art nouveau. La parcelle a été achetée par la ville de Bois-Colombes en1928 pour son espace vert. Le bâtiment a alors accueilli des associations, la caisse des écoles, la bibliothèque municipale, puis à partir de 1950, la Sécurité sociale. Après des travaux de réhabilitation entre 2021 et 2022, cet édifice a été transformé en espace artistique, ouvert depuis le 1er octobre 2022.

1.2 L'espace Schiffers

L'espace Schiffers est un centre culturel qui accueille toute l'année des activités et des stages pour enfants et adultes, notamment dans les disciplines théâtre, arts visuels et danse. Cet établissement d'enseignement artistique est labellisé dans le cadre du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques des Hauts-de-Seine (SDEA92). Ancien bâtiment restauré, il est situé en face du collège Mermoz et à proximité des écoles Jules-Ferry, Saint-Exupéry et Gramme. Il est composé de deux studios de danse équipés d'un sol adapté avec un vestiaire et deux douches, d'une salle d'arts plastiques, d'un atelier de céramique, d'une salle pluridisciplinaire, d'une salle dédiée aux activités numériques et d'un studio de répétition et d'enregistrement. Sa galerie, dont le plafond est en verre, propose aux artistes quinze mètres linéaires d'espace d'exposition.

2. Conditions de sélection

La sélection des candidatures est réalisée à distance. Un comité de sélection constitué d'élus, de personnes qualifiées et des équipes culturelles se réunira pour examiner les dossiers courant octobre et donnera ses réponses par la suite. Sa décision est sans appel.

3. Calendrier prévisionnel

Diffusion et publicité de l'appel à	Vendredi 1 ^{er} septembre 2023
candidature	
Date limite de réception des dossiers	Dimanche 8 octobre 2023
Date de sélection par le Comité de sélection	Semaine du 16 octobre 2023
Transmission de la réponse	Vendredi 10 novembre 2023
Dépôt des œuvres et installation par l'artiste	Entre le mardi 9 et le jeudi 11
(dépôt en semaine uniquement)	janvier 2024
Temps d'exposition	Du samedi 20 janvier au samedi 13
	avril 2024
Vernissage sur invitation	Mardi 23 janvier à 18h30
Retrait des œuvres sur site par les artistes	Entre le mardi 23 et mercredi 24
	avril 2024

4. Informations relatives à l'exposition

Les œuvres présentées devront être originales.

Le transport des œuvres ainsi que les frais de transport, d'hébergement et de repas des artistes sont à leur charge. Les dates du dépôt et retrait sont spécifiées dans le calendrier prévisionnel.

L'équipe du château se charge de la mise en place des œuvres des artistes. Dans le cas d'œuvres complexes ou d'installations, cette mise en place sera effectuée de concert par l'artiste et l'équipe du château. Le choix final d'accrochage revient au commissariat d'exposition.

Les murs et les plafonds ne peuvent pas être percés. Le système d'accrochage sur les deux sites est un rail accueillant des filons en nylon ou éventuellement en métal. Nous vous demandons de vous en tenir au système d'accrochage proposé.

Les artistes s'engagent à fournir en temps souhaité la liste des œuvres à assurer par la Ville.

Tout visiteur intéressé par une œuvre se met en relation avec l'artiste concerné. La Ville n'est en aucun cas associée à d'éventuelles transactions.

Les artistes exposant autorisent la ville de Bois-Colombes à représenter, à reproduire et à diffuser gracieusement les images des œuvres fournies ainsi que les données indiquées dans la brochure de l'exposition et sur tout support de communication dans le cadre de la manifestation « Art & Science ». L'exposant garantit qu'il est le titulaire de l'intégralité des droits de propriété sur l'œuvre et certifie que les œuvres présentées ne sont pas des copies.

La participation des artistes implique l'acceptation de l'ensemble de ces informations.

5. Dossier de candidature

Votre dossier devra comporter :

- Un curriculum vitae à jour spécifiant le statut (artiste professionnel ou non professionnel) ;
- Un dossier présentant votre travail général, votre démarche et vos axes de travail ;
- 6 visuels maximum en format JPEG en haute définition (300 Dpi);
- Pour les artistes professionnels : transmission de documents prouvant un statut professionnel (affiliation MdA, AGESSA, autoentrepreneur...) ; n° de SIRET et un RIB

La date limite de candidature est fixée au dimanche 8 octobre 2023

Le dossier intitulé « Candidature exposition Art & Science » est à adresser par mail jusqu'au dimanche 8 octobre 2023 à expo@bois-colombes.com.

Le poids du mail ne devra pas excéder 10 Mo. Attention, tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à prendre contact avec :

Charlotte Marinier, médiatrice en arts visuels Direction de l'Action Culturelle - Château des Tourelles - *Espace artistique* 98, rue Paul-Déroulède - 92270 Bois-Colombes

Accueil: 01 84 11 75 65 - Ligne directe: 01 84 11 75 61



Château des Tourelles Espace artistique











Espace Schiffers



